

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1084/SG/FP infligeant un blâme à un infirmier du Cadre territorial du Service de Santé.

n° 70-1084/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
15 septembre 1970

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1970

Date du numéro
10 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Abdelkader Ibad Ali, infirmier de 3e classe, 3e échelon, du Cadre territorial du Service de Santé, en service au dispensaire d'Obock, pour le motif suivant : « Après avoir participé au concours des élèves-techniciens de la Santé qui s'est déroulé à Djibouti les 7 et 8 juillet 1970, a rejoint son poste seulement le 21 juillet 1970. »